Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260702-2026070105-DE

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2026

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, LE DEUX JUILLET, à VINGT HEURES,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire.
Convocation du 25 juin 2026.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3

Présents : Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire, Philippe BOSCHER, Stéphanie KERAUFFRET, Adjoints, David GAUBERT, Benoît ROUAULT, Benjamin ROUAULT, Fabienne PERRO, Maxime ROBIN, Laurent CHEVREAU, Sonia JOANNOT, Corentin POILVET
Absents excusé(e) s : Isabelle GICQUEL qui a donné pouvoir à Christine BRETON, Catherine RUFFET qui a donné pouvoir à Sonia JOANNOT, Murielle NICOLAS qui a donné pouvoir à Stéphanie KERAUFFRET.
Le Conseil nomme David GAUBERT en qualité de **Secrétaire de séance.**

DELIBERATION N° 2026-07-01-05
1.1 VOIRIE 2026

Monsieur Boscher, Adjoint, présente le Plan Pluri Annuel de l'entretien de la voirie, établi pour la période 2026 – 2032 par l'ADAC. Les voies sont classées en quatre catégories :

- Voirie en mauvais état,
- Voirie en état moyen « moins »
- Voirie en état moyen « plus »
- Voirie en bon état.

Considérant ce PPI, la Commission Travaux, Voirie Bâtiments du 17 juin 2026 propose un programme de voirie qui concerne :

- la Voie Communale 104 de Ragadin. Les travaux de canalisation de gaz et de rénovation du réseau d'eau potable sont terminés, ce qui permet de réaliser sa réfection.
- la voie communale105 des Meurtiaux.
- La voie communale 336 du Probriend pour un lot eaux pluviales en tranche optionnelle.

Madame Le Maire informe le Conseil du montant de l'estimation des travaux au regard du Plan Pluriannuel d'Investissement de la Voirie Communale.

Elle précise qu'habituellement, la Commune fait appel aux services de l'ADAC pour la une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprenant les estimations, la préparation du dossier de consultation des entreprises, l'analyse des offres et la réunion de calage avec l'entreprise retenue. A titre d'information, le montant de la prestation était de 1950 € HT en 2025.

Elle précise qu'en amont des travaux, un temps « administratif » est nécessaire : établissement de l'estimation, rédaction du dossier de consultation des entreprises, publicité de l'appel d'offres (3semaines minimum), analyse des offres, attribution du marché, et qu'il y a lieu de tenir compte de la période de congés d'été.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260702-2026070105-DE

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2026

Considérant le Plan Pluri-annuel d'Investissement pour les travaux à réaliser sur la voirie communale établi en 2020 et remis à jour en 2025 par l'ADAC,

- **DECIDE la réalisation d'un programme de voirie 2026 comprenant :**
  - **une tranche ferme composée de travaux sur la Voie Communale 104 de Ragadin et la voie communale 105 des Meurtiaux.**
  - **une tranche optionnelle, relative à la voie communale 336 du Probriend pour un lot eaux pluviales.**

- **DECIDE de faire appel à l'ADAC , pour une prestation d'assistance à maitrise d'ouvrage.**

-**AUTORISE le Maire à engager la procédure de mise en concurrence.**

- **CHARGE la Commission d'appel d'Offres d'assister le Maire à l'analyse des offres.**

- **AUTORISE la Maire à signer le marché avec la ou les Entreprises qui seront retenues, ainsi que toutes les pièces complémentaires au marché.**

VOTE pour : 15 contre : 0 abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Nathalie TRAVERT LE ROUX,
Maire

David GAUBERT,
Secrétaire

MAIRIE DE LANDEHEN (Côtes-d'Armor)

Délibération certifiée publiée le 16 juillet 2026 - transmise en Préfecture le 16 juillet 2026
Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire

MAIRIE DE LANDEHEN (Côtes-d'Armor)